

Herbicide sélectif granulé des arbres et arbustes d'ornement, en pépinières et en espaces verts.



Buffalo® G

Contient :

1 % de carbétamide,
0,1 % de diflufénican (DFF),
2 % d'oxadiazon
sous forme de granulés fins (FG).

AMM N° : 9700358

Classement : Xn - Nocif / N - Dangereux pour l'environnement



20 kilos



Bayer



Buffalo® G

Herbicide sélectif granulé des arbres et arbustes d'ornement, en pépinières et en espaces verts.



Le produit

Buffalo® G est constitué de 3 matières actives associées dont le mode d'action et le champ d'activité sont complémentaires.

Buffalo® G est un herbicide microgranulé de prélevée.

- Agit par contact sur les jeunes tissus, notamment sur la tige.
- Elimine la plupart des mauvaises herbes graminées et dicotylédones à la germination.
- Est rapidement fixé à la surface du sol.
- Est actif pendant 4 à 8 mois.

Buffalo® G garde le sol propre pendant plusieurs mois, sans nuire aux arbres et arbustes d'ornement établis, en pépinières et en espaces verts.

Doses et usages autorisés

Doses d'emploi en pépinières et espaces verts : 120 kg/ha soit 12 g/m².

Champ d'activité

Buffalo® G se révèle efficace contre un grand nombre de graminées et dicotylédones à la levée des graines et détruit celles-ci au fur et à mesure de la germination, en cultures d'arbres et d'arbustes d'ornement (traitement sur sol propre avant la levée des mauvaises herbes).

MAUVAISES HERBES SENSIBLES

1 - Dicotylédones :

- amarantes (*Amaranthus spp*)
- arroche (*Atriplex patula*)
- capselle (*Capsella bursa-pastoris*)
- cardamine (*Cardamine hirsuta*)
- céraistes (*Cerastium spp*)
- chénopodes (*Chenopodium spp*)
- chrysanthème des moissons (*Chrysanthemum segetum*)
- coquelicot (*Papaver spp*)
- épilobes (*Epilobium spp*)
- érigéron (*Conyza canadensis*)
- euphorbes (*Euphorbia spp*)
- fumeterre (*Fumaria officinalis*)
- gaillets (*Galium spp*)
- galinsoga (*Galinsoga spp*)
- géraniums annuels (*Geranium spp*)
- grémil des champs (*Lithospermum arvensis*)
- laitiers (*Sonchus spp*)
- lamier pourpre (*Lamium purpureum*)
- lampsane (*Lapsana communis*)
- linnaire commune (*Linaria vulgaris*)
- linnaire annuelle (*Kickxia spp*)
- matricaires (*Matricaria spp*)
- mauves (*Malva spp*)
- mercuriale (*Mercurialis annua*)
- morelle noire (*Solanum nigrum*)
- mouron des champs (*Anagalis arvensis*)
- mouron des oiseaux (*Stellaria media*)
- moutarde des champs (*Sinapsis arvensis*)
- myosotis (*Myosotis spp*)

- ortie annuelle, ortie brûlante (*Urtica urens*)
- ortie royale (*Galeopsis tetrahit*)
- oxalis tubéreuse (*Oxalis latifolia*)
- passerage (*Cardaria draba*)
- passerage des champs (*Lepidium campestre*)
- pensée sauvage (*Viola tricolor*)
- pourpier (*Portulaca oleracea*)
- ravenelle (*Raphanus raphanistrum*)
- renouées (*Polygonum spp*)
- réséda (*Reseda lutea*)
- sagine (*Sagina procumbens*)
- séneçon (*Senecio vulgaris*)
- spergule (*Spergula arvensis*)
- tabouret des champs (*Thlaspi arvensis*)
- trèfles (*Trifolium spp*)
- véroniques annuelles (*Veronica spp*)
- vesces annuelles (*Vicia sativa*)

2 - Monocotylédones :

- agrostis jouet du vent (*Apera spica-venti*)
- brome stérile (*Bromus sterilis*)
- digitaires (*Digitaria spp*)
- lolium multiflorum (*Echinochloa crus-galli*)
- panics (*Panicum spp*)
- pâturin annuel (*Poa annua*)
- pâturin commun (*Poa trivialis*)
- ray-grass (*Lolium perenne*)
- sétaires (*Setaria spp*)
- vulpin (*Alopecurus myosuroides*)

MAUVAISES HERBES MOYENNEMENT SENSIBLES

1 - Dicotylédones :

- alchémille (*Aphanes arvensis*)
- athémis (*Athémis arvensis*)
- aristoloche (*Aristolochia clematis*)
- armoise (*Artemisia vulgaris*)
- carotte sauvage (*Daucus carota*)
- cresson des bois (*Rorippa spp*)
- datura (*Datura stramonium*)
- diplotaxis

- oseilles (*Rumex spp*)
- pissenlit (*Taraxacum officinale*)
- plantains (*Plantago spp*)
- renoncule des champs (*Ranunculus arvensis*)

2 - Monocotylédones :

- fétuques (*Festuca spp*)
- folle avoine (*Avena fatua*)

Sélectivité

Les indications sont données après des essais en pépinières, traitement sur jeunes plants ayant une saison de végétation et en espaces verts, traitement en plein sur plantes après la plantation.

- **Buffalo® G** est sélectif des Conifères : *Abies, Cedrus, Chamaecyparis, Cryptomeria, Cupressocyparis, Ginkgo, Juniperus, Picea, Pinus, Pseudotsuga, Taxodium, Taxus, Thuja*.

Cupressus sempervirens présente une sensibilité variable.



Buffalo® G

Herbicide sélectif granulé des arbres et arbustes d'ornement, en pépinières et en espaces verts.

- **Buffalo® G** est sélectif des feuillus : *Abelia, Acacia floribunda, Acer, Berberis, Betula, Bignonia, Carpinus, Ceanothus, Eleagnus, Fagus, Forsythia spectabilis, Fraxinus, Hebe, Hibiscus syriacus, Hypericum, Lavandula, Ligustrum, Nerium, Philadelphus, Pittosporum, Prunus laurocerasus, Prunus lusitanica, Prunus pissardi, avium, serrulata, tribola, Pyracantha, Quercus, Rosmarinus, Symphoricarpos, Syringa, Tilia, Viburnum, Yucca.*

Espèces de feuillus présentant une sensibilité variable en pépinière et résistantes en espaces verts : *Alnus, Ampélopsis, Cercis, Lonicera, Deutzia, Liquidambar, Liriodendron, Morus, Parthenocissus, Potentilla, Rhododendron, Ribes, Weigelia.*

Espèces dont la sensibilité est variable en pépinières et en plantations : *Azalea, Kerria, Pieris, Rosa rugosa, Spiraea.*

Espèces sensibles, **NE PAS TRAITER** : *Euonymus, Hydrangea, Rosa spp, pfander, multiflora, Wisteria.*

Pour le traitement sur d'autres espèces nous consulter ou faire un essai préalable sur quelques sujets avant de généraliser le traitement.

Le mode d'emploi



● Préparation du sol et de la culture

L'application de **Buffalo® G** durant la période hivernale doit être réalisée sur un sol propre, indemne de mauvaises herbes, humide et bien émiétté. C'est à cette période que les meilleurs résultats sont obtenus aussi bien en efficacité, qu'en sélectivité.

● Conditions de traitement

Epoque d'emploi :

- En pépinière (feuillus et conifères) :

Appliquer **Buffalo® G** pendant le repos de la végétation (automne-hiver) sur boutures racinées ayant une saison de végétation.

Sur conteneurs, **Buffalo® G** peut être utilisé en cours de saison sur les espèces notées résistantes (cf liste) et ayant au moins une saison de végétation.

- En espaces verts (plantations) :

Sur plantations, **Buffalo® G** peut être appliqué en plein sur plantes dès la plantation.

Cas particulier : ne pas traiter dès la plantation des boutures de 1 an, notamment si elles mesurent moins de 10 cm de hauteur, ni les végétaux à port très rampant.

L'action se manifeste pendant 4 à 8 mois (plus le produit est appliqué tôt, plus longue sera la persistance d'activité).

● Application

Epande les granulés le plus régulièrement possible à la volée, à l'aide d'un épandeur de microgranulés SEPEBA, d'un pulvérisateur pneumatique équipé d'un dispositif épandeur de microgranulés, d'une boîte salière.

● Conditions du milieu

Si le sol est sec, arroser après l'épandage.

La relative indépendance de l'activité du DFF aux conditions atmosphériques est un avantage incontestable qu'apporte **Buffalo® G**.

● Intervalles de sécurité

Un léger griffage peut diminuer l'efficacité.

Recommandations particulières

- Respecter la dose et les périodes d'emploi conseillées.
- Ne pas épandre sur le feuillage humide afin d'éviter que les microgranulés restent collés sur les branches, tiges, troncs, aiguilles ou feuilles (espèces ou variétés à feuillage persistant). Si ceci n'est pas possible, arroser après l'application ou traiter juste avant ou pendant une pluie.
- Ne pas traiter des plantes de moins d'1 an, ni les boutures non-racinées.
- Ne pas traiter les plantes dont les branches, tiges ou feuillages touchent ou sont proches du sol. Les feuilles proches du sol peuvent parfois présenter des taches nécrosées après épandage dues aux grosses gouttes de pluie ou d'arrosage s'écrasant au sol et provoquant des projections de désherbant vers les feuilles. Ceci est normalement sans danger réel pour l'arbre ou l'arbuste.
- En pépinière, éviter de traiter les arbres ou arbustes qui sont rabattus au printemps à moins de 20 cm du sol.
- Un léger sarclage ne supprime pas l'efficacité du traitement, mais par contre, il est déconseillé de travailler le sol en profondeur après épandage des granulés.

Les précautions



Précautions à prendre

● Au cours du stockage

- Conserver les produits dans leur emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson, y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

● Au cours de l'emploi

- Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection.

- Respecter la dose d'emploi.

- Ne pas épandre près des cours d'eau, plans d'eau et canaux d'irrigation.

- En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

● Après emploi

- Nettoyer les vêtements de travail, puis se laver les mains et le visage à l'eau et au savon.

- Vider et éliminer les emballages en respectant la réglementation.

- Délai de rentrée : 6 heures (ou port de protections appropriées).

● Collecte des emballages

Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. ADIVALOR : tous les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) sur :

- Site : www.adivalor.fr
- Email : infos@adivalor.fr
- N° AZUR : 08 10 12 18 85

La gestion des effluents est réglementée (voir arrêté ministériel du 12.09.2006).

Avec les bonnes pratiques le Phytobac® EV préserve la qualité de l'eau en réduisant les pollutions ponctuelles* lors des rinçages et lavages du matériel.

LES BONNES PRATIQUES PHYTOPHARMACEUTIQUES

Le respect des bonnes pratiques phytopharmaceutiques est un gage de responsabilité et de bonne utilisation des produits phytosanitaires. Les respecter, c'est limiter l'impact sur l'environnement.

1		Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
2		Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
3		Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
4		Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
5		Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif anti-débordement).
6		Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

7		Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les points d'eau en zone de captage.
----------	--	--

8		Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
----------	--	--

9		Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
----------	--	---

10		Recycler les emballages dans le cadre des collectes.
-----------	--	--

Bayer vous propose un 11^{ème} geste pour la gestion des effluents :

11		Gérer les effluents phytosanitaires avec un système reconnu efficace par le MEDDTL** : Phytobac® EV. 11 ^{ème} Geste Responsable et Professionnel.
-----------	--	--

* Pollutions générées par de mauvaises manipulations ou en absence de Bonnes Pratiques.
 ** MEDDTL : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

© Phytobac : Marque déposée et cahier des charges
 Bayer CropScience, savoir faire certifié ISO 9001 v 2000.

IMPORTANT : Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits.

En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés.

De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

Ce document est imprimé sur du papier certifié issu de forêts gérées de manière responsable chez un imprimeur dépositaire de la marque Imprim'Vert.



www.club-vert.com

Bayer Service **infos** Espaces Verts
 N°Vert 0 800 008 401
 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Bayer S.A.S.
 Activité Espaces Verts
 16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106
 69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE

Tél. : 04 72 85 42 93
 Fax : 04 72 85 42 89



Buffalo® G